



HAL
open science

Entre macro et micro. Les comptabilités agricoles du XVIIIe siècle

Annie Antoine

► **To cite this version:**

Annie Antoine. Entre macro et micro. Les comptabilités agricoles du XVIIIe siècle. *Histoire & Mesure*, 2000, 15 (3/4), pp.247-270. 10.3406/hism.2000.1794 . halshs-04612939

HAL Id: halshs-04612939

<https://shs.hal.science/halshs-04612939v1>

Submitted on 14 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Entre macro et micro [Les comptabilités agricoles du XVIIIe siècle]

Les comptabilités agricoles du XVIIIe siècle

Annie Antoine

Citer ce document / Cite this document :

Antoine Annie. Entre macro et micro [Les comptabilités agricoles du XVIIIe siècle]. In: Histoire & Mesure, 2000 volume 15 - n°3-4. Productivité et croissance agricole. pp. 247-270;

doi : <https://doi.org/10.3406/hism.2000.1794>

https://www.persee.fr/doc/hism_0982-1783_2000_num_15_3_1794

Fichier pdf généré le 29/03/2019

Abstract

Abstract. Between Macro and Micro. Agricultural Accounts in the 18th Century. This article serves as a guide to use of « small » agricultural accounts. It is useless to seek answers from these documents pertaining to macroeconomic history, global volume, or change in agricultural production, given that these require relying on hypotheses, on calculations based on large multipliers. The accounts serve another purpose. We are beyond the discovery stage in rural history. The best use to be made of small accounts lies in refining our knowledge of an agrarian system. Thus, they should be considered as sources for microeconomic history, that is, as documents read for their precision and typicality. Analyses requires working with small sums, counting and interpreting everything, while avoiding hypotheses, in order to obtain a close reading of the working logic of farming. For instance, an analysis of animal management reveals the level of specialization reached on a farm, and attention to the flow of money and herds measures the farm's place in larger economy.

Résumé

Résumé. Cet article a pour but de faire le point sur l'utilisation des « petites » comptabilités agricoles. Il serait vain de poser à ces documents les questions classiques de l'histoire macro-économique, celles du volume global et de l'évolution de la production agricole. Ceci oblige à y faire entrer trop d'hypothèses, et des calculs réalisés avec de gros multiplicateurs et une bonne part d'estimation sont peu pertinents. En histoire rurale, on a passé le stade de la découverte : le meilleur emploi que l'on puisse faire de ces petites comptabilités est de les utiliser pour figurer la connaissance que l'on peut avoir d'un système agricole. Il s'agit donc de les considérer comme les sources d'une histoire micro-économique, c'est-à-dire des documents qui ne valent que par leur caractère de précision et d'exemplarité. Leur analyse impose une technique du maniement du petit chiffre : tout compter, tout interpréter, mais limiter le recours à l'hypothèse afin de cerner au plus près la logique du fonctionnement de l'exploitation. Ainsi menée, l'analyse de la gestion des animaux permet de préciser le niveau de spécialisation atteint par une exploitation, celle des flux - flux d'argent et flux de bétail - permet de mesurer son insertion dans l'économie globale.

Annie Antoine *

Entre macro et micro. Les comptabilités agricoles du XVIII^e siècle

Résumé. Cet article a pour but de faire le point sur l'utilisation des « petites » comptabilités agricoles. Il serait vain de poser à ces documents les questions classiques de l'histoire macro-économique, celles du volume global et de l'évolution de la production agricole. Ceci oblige à y faire entrer trop d'hypothèses, et des calculs réalisés avec de gros multiplicateurs et une bonne part d'estimation sont peu pertinents. En histoire rurale, on a passé le stade de la découverte : le meilleur emploi que l'on puisse faire de ces petites comptabilités est de les utiliser pour figurer la connaissance que l'on peut avoir d'un système agraire. Il s'agit donc de les considérer comme les sources d'une histoire micro-économique, c'est-à-dire des documents qui ne valent que par leur caractère de précision et d'exemplarité. Leur analyse impose une technique du maniement du petit chiffre : tout compter, tout interpréter, mais limiter le recours à l'hypothèse afin de cerner au plus près la logique du fonctionnement de l'exploitation. Ainsi menée, l'analyse de la gestion des animaux permet de préciser le niveau de spécialisation atteint par une exploitation, celle des flux – flux d'argent et flux de bétail – permet de mesurer son insertion dans l'économie globale.

Abstract. Between Macro and Micro. Agricultural Accounts in the 18th Century. This article serves as a guide to use of « small » agricultural accounts. It is useless to seek answers from these documents pertaining to macroeconomic history, global volume, or change in agricultural production, given that these require relying on hypotheses, on calculations based on large multipliers. The accounts serve another purpose. We are beyond the discovery stage in rural history. The best use to be made of small accounts lies in refining our knowledge of an agrarian system. Thus, they should be considered as sources for microeconomic history, that is, as documents read for their precision and typicality. Analyses requires working with small sums, counting and interpreting everything, while avoiding hypotheses, in order to obtain a close reading of the working logic of farming. For instance, an analysis of animal management reveals the level of specialization reached on a farm, and attention to the flow of money and herds measures the farm's place in larger economy.

* CRHISCO-Université Rennes 2, 6 Avenue Gaston Berger, 35043 – Rennes Cedex.
E-mail : annie.antoine@uhb.fr

Cet article a pour objet de faire le point sur l'utilisation d'une source vraisemblablement plus inexploitée que réellement rare : les comptabilités agricoles d'Ancien Régime. Ce type de source, n'ayant aucun caractère général et relevant de la seule initiative individuelle de quelques propriétaires, s'apparente plus, par sa forme, au livre de raison ou au compte de dépenses et de recettes familiales qu'à un document comptable. Les comptabilités agricoles de l'époque moderne se caractérisent par l'extrême variabilité des informations qu'elles contiennent. L'attention a été retenue, à juste titre, par des comptabilités fort longues¹, plusieurs siècles de fonctionnement d'une exploitation, auxquelles ont été posées les questions de l'évolution des techniques et du volume de la production. Mais il existe aussi des comptabilités moins remarquables, portant sur quelques années ou quelques dizaines d'années seulement, concernant des exploitations assez banales, qui sont susceptibles toutefois d'intéresser les historiens.

Les fonds d'archives de la Mayenne renferment, pour l'époque moderne, un certain nombre de ces « petites » comptabilités. Ceci tient au fait que le bail à moitié était assez répandu dans cette région, et que les propriétaires prenaient une part étroite à la gestion de leurs exploitations. Toutes les comptabilités que j'ai retrouvées et utilisées portent sur des exploitations en métayage. Aucune n'est celle d'un exploitant, toutes ont été tenues par les propriétaires. La majorité d'entre elles ne décrit que la « part de maître » c'est-à-dire la partie des récoltes et celle des revenus du bétail – approximativement la moitié des revenus de l'exploitation – qui reviennent au propriétaire ; une seule, particulièrement intéressante, concerne l'ensemble des revenus de l'exploitation. Les remarques qui suivent procèdent donc de l'étude d'une trentaine de ces comptabilités² – celles de métairies ou de closeries – dont les résultats ont été publiés par ailleurs³. Le détail de ces analyses ne sera repris ici qu'en tant qu'exemples de ce que l'on peut faire, et aussi de ce que l'on ne peut pas faire, avec ce type de sources⁴.

1. MORICEAU, J.-M., et POSTEL-VINAY, G., 1992.

2. Cet article repose sur l'analyse de 32 comptabilités agricoles (27 métairies et 5 closeries) concernant toutes des exploitations situées dans le Bas Maine, autour de Laval essentiellement : 11 métairies et 4 closeries appartenant à l'Hôtel-Dieu de Laval, 1737-1742, Bibliothèque municipale de Laval, ms 278 ; 3 métairies du domaine de Villiers (c. Vaiges), 1761-1789, Arch. dép. de la Mayenne, 242 J 13 ; 8 métairies et une closerie du domaine d'Hautrives (c. Argentré), 1765-1779, Arch. dép. de la Mayenne, 179 J 27 ; 3 métairies du Châtelier (c. Vaiges), 1733-1743, Arch. dép. de la Mayenne, 242 J 14 ; la métairie de Vaujuas (c. Marcillé-la-Ville), 1775-1785, Arch. dép. de la Mayenne, 1 mi 142 ; la métairie de La Chopinière, 1747-1754, Arch. dép. de la Mayenne, (dont la comptabilité avait été utilisée par Michel Morineau : MORINEAU, M., 1971). Les résultats détaillés de ces études ont été publiés dans les ouvrages et articles cités à la note suivante.

3. ANTOINE, A., 1994 ; 1995 ; 1996 ; 1998.

4. La question du métayage n'est pas évoquée ici pour signifier une orientation

Le but de cet article est de montrer que l'étude de comptabilités agricoles plutôt frustes, du type de celles qui ont été évoquées plus haut (bilan recettes/dépenses dans la plupart des cas), n'est pas d'un grand secours pour répondre aux questions traditionnelles de l'histoire économique, telle qu'elle a pu être pratiquée à partir de comptes nationaux rétrospectifs ou des enquêtes sur les dîmes. La question du décollage agricole, en litige depuis un certain nombre d'années chez les historiens ruralistes, ne peut être abordée, ni en interrogeant le volume de la production, ni en s'efforçant de calculer la rentabilité de la semence, à partir de comptabilités qui, sauf exception, couvrent au mieux une trentaine d'années du XVIII^e siècle ; en ce qui concerne une éventuelle évolution des techniques (assolement, outillage, main d'œuvre), il faut avouer d'entrée que ces documents ne nous apprennent rien ; enfin, la part de production consommée/vendue n'est pas non plus susceptible d'être évaluée et les estimations que l'on peut faire de la productivité céréalière à partir des postes semences/récoltes sont souvent entachées d'erreurs. L'espace géographique concerné est par principe restreint (une ou plusieurs exploitations, un domaine seigneurial au mieux) et, sauf à mettre bout à bout des réalités bien diverses et souvent inégalement connues, approcher le long terme reste du registre du souhaité plus que du possible. Sur le plan strictement quantitatif, le bilan de ce que l'on peut faire avec la majorité des comptabilités que l'on rencontre est finalement assez maigre ⁵.

Une autre des grandes questions qui a animé les discussions entre historiens économistes dans les dernières décennies, celle de l'existence et du fonctionnement d'un capitalisme agraire en pays de petite culture peut, en revanche, recevoir un éclairage intéressant à partir de ces documents. La petite exploitation est-elle capable d'innover ? Peut-elle développer une spécialisation tournée vers le marché ? Là encore, la plus grande prudence s'impose ; les comptabilités agricoles dont nous disposons pour le XVIII^e siècle sont les documents les plus éloignés qui soient de l'analyse

économique particulière de ces exploitations : qu'elles soient tenues en fermage ou en métayage, les exploitations que l'on appelle dans l'Ouest les métairies présentent les mêmes caractères. Là où le bail à moitié est intéressant pour notre propos c'est parce que le propriétaire reçoit la moitié en nature ou en argent de toutes les productions de la métairie. Il est donc susceptible de tenir une comptabilité de ce qu'il reçoit. Au contraire, dans le cas du bail à ferme, il reçoit une somme globale en argent : il n'a donc aucune raison de tenir un livre de l'activité de l'exploitation et comme, pour des raisons culturelles, ce sont les propriétaires et non les fermiers ou les métayers qui ont laissé des comptabilités, on ne dispose de ces documents que pour les exploitations tenues en bail à moitié.

5. Les choses sont, bien sûr, différentes si l'on dispose de comptabilités susceptibles d'être utilisées pour une longue période, telle celle des Chartier, cf. J.-M. MORICEAU & G. POSTEL-VINAY, 1992.

comptable⁶ : on n'y apprend rien sur le capital investi, donc sur la rentabilité de ce capital, peu sur le nombre de personnes travaillant sur l'exploitation, donc sur la rentabilité du travail. Mais un autre niveau de l'analyse permet d'éclairer cette question de l'intégration de la petite exploitation dans les circuits économiques généraux. L'établissement de passerelles entre l'étude ponctuelle d'une exploitation et d'autres plans de la recherche (la place des métayers dans la société rurale par exemple) permet de donner une plus grande signification aux exemples évoqués ; l'analyse qualitative plus que quantitative de ces comptabilités, à mi-chemin entre le macro et le micro, permet de comprendre le fonctionnement interne d'une exploitation et d'un certain type d'agriculture. C'est par cette analyse globale que pourra être évoquée la question de la spécialisation de cette agriculture, plus que par une analyse quantitative classique qui, pratiquée à partir d'exemples aussi étroits qu'une comptabilité, ne peut que donner des résultats dans lesquels les marges d'erreurs sont trop importantes pour mesurer des évolutions ténues.

1. Ce que ne peuvent dire les comptabilités ordinaires

Situons le contexte...

Situons tout d'abord le contexte : un pays bocager dans lequel l'utilisation du sol est semi-extensive, une pluri-activité agricole caractéristique des pays de « petite culture » (l'analyse de la comptabilité des exploitations peut se faire à partir de trois postes : élevage, céréales et « divers »), des agriculteurs presque toujours locataires de leurs exploitations, une structure agraire reposant sur la dualité métairies (15-30 ha)/closeries (5-10 ha). Les propriétaires qui tiennent des comptabilités sont le plus souvent ceux qui possèdent les belles exploitations et l'image que nous renvoient ces documents n'est représentative que d'une partie de l'agriculture de ces régions. Mais des comptabilités de closeries existent également, certaines concernent même de très petites unités⁷. Dans cette région, l'importance de l'élevage fait que ces deux types d'exploitation, bien qu'en quantités différentes, vendent des animaux. L'analyse de ces documents montre que l'autarcie n'est la règle pour aucune des exploitations quelles que soient leur taille et l'importance de leur production.

6. GARNIER, B. & HUBSCHER, R., 1984.

7. C'est le cas des comptabilités tenues par Pierre Duchemin du Tertre avec les colons de l'Hôpital général des pauvres de Laval quand il était administrateur de cette institution. Cf. A. ANTOINE, 1996 : édition et commentaire d'une de ces très petites comptabilités.

Le produit des métairies du Bas Maine est invariablement fait d'un assez gros tas de céréales variées (50 à 65 % du revenu total) mais aussi de la vente du bétail – des bovins essentiellement – (25 à 40 %), et de « divers » (fruits et cidre, lin, chanvre et laine) pour les 10 % restants⁸. En ce qui concerne les grains, on retrouve d'emblée ici deux des affirmations classiques de l'histoire économique d'Ancien Régime : la « tyrannie céréalière » et l'extrême variabilité quantitative de la production (du simple au double, même en se tenant hors des périodes de « crise »). Ces comptabilités révèlent, en outre, un caractère fondamental des systèmes agraires de l'ouest de la France : une spécialisation affirmée vers l'élevage s'accommodant d'une forte production céréalière. Voilà ce que permettent d'affirmer les comptabilités tenues par les propriétaires du Bas Maine, au prix de quelques enrichissements de la source (évaluer en valeur ce qui est souvent donné en nature ou en volume) et de quelques calculs. Mais on n'a rien dit là que l'on ne savait déjà : c'est au-delà de ces généralités que commence une vraie utilisation des comptabilités agricoles.

Il faut revenir un peu sur la forme et le contenu de ces documents afin de cerner ce que l'on peut en attendre. La plupart portent sur des périodes assez courtes, quelques dizaines d'années au maximum, quelques années seulement le plus souvent. Elles sont très loin de l'analyse comptable, plus proches du livre-journal que du document de nature économique. Elles offrent des niveaux de détail variables : chaque propriétaire a sa propre manière de tenir une comptabilité et les réduire à des normes communes consisterait à perdre la majeure partie des informations rares qu'elles contiennent. Globalement, elles peuvent cependant se ramener à trois types qui sont susceptibles de niveaux différents d'analyses.

Les plus simples, les moins détaillées, affichent seulement le bilan fait par le propriétaire de ce qu'il a reçu (part de céréales en volume et part des bestiaux en argent) ; elles indiquent ce qui, chaque année, est sorti de l'exploitation, mais elles ne permettent pas réellement d'en apprécier la production globale – on verra plus loin que la part du maître n'est ni en nature, ni peut-être même en valeur, la moitié exacte du produit de l'exploitation –, ni surtout le rythme annuel de l'activité. Ceci est, en revanche, possible avec des comptabilités plus détaillées qui indiquent de manière plus ou moins précise l'époque de tel versement en argent, de tel achat, de la récolte des céréales et du sarrasin. La majorité des comptabilités dont nous disposons sont de ce type : elles indiquent de manière approximative le rythme de l'activité de l'exploitation et de manière plus précise les profits que le maître en a retirés. Une seule porte sur la totalité

8. ANTOINE, A., 1994, pp. 296-307.

de l'activité de l'exploitation⁹. Elle est doublement intéressante : parce qu'elle montre l'activité d'une exploitation à l'échelle 1/1 quasiment dans son déroulement journalier ; parce qu'elle permet de nuancer l'analyse que l'on peut faire des comptabilités qui ne portent que sur la part de maître. En effet, si, globalement, le maître a effectivement la moitié du produit de la métairie, ce qu'il en retire ne permet pas de faire le point précisément sur la conduite globale de l'exploitation : on voit parfois le colon garder un peu plus d'orge (il a les animaux à nourrir) ou de sarrasin et le maître prendre un peu plus de seigle ou de froment. Tout ceci n'est que détails... sauf si l'on veut utiliser les volumes de la production et des semences pour faire des calculs de rentabilité ou de productivité et tenter ensuite d'utiliser ces données pour répondre aux questions traditionnelles de l'histoire économique.

Les questions classiques de l'histoire économique

L'histoire économique a orienté ses recherches dans deux directions : celle du volume de la production et celle de son évolution. La mesure de la production a pris la forme d'évaluations globales¹⁰ elles-mêmes réalisées à partir d'estimations faites par les contemporains français (Vauban, Expilly, Boisguilbert, Véron de Forbonnais pour ne citer que les plus connus¹¹) ou étrangers tel Grégory King¹². Les résultats, qu'il s'agisse de chiffrer la production ou de se prononcer sur l'épineuse question de sa variation, n'ont pas entraîné, tant s'en faut, l'adhésion de la communauté des historiens économistes et, dans un article consacré en 1994 aux « désarrois du quantitativisme », Gérard Béaur évoquait une boutade de Jean-Claude Perrot affirmant que l'histoire économique quantitative avait échoué car elle n'avait pas répondu à la question la plus élémentaire qui lui avait été posée : celle du volume de la production agricole au XVIII^e siècle¹³. La mesure de l'évolution de la production a pris une voie toute différente, celle de l'étude d'une source *a priori* ubiquiste et incontestable : les dîmes¹⁴. On aurait pu penser qu'en travaillant non plus à l'aide d'estimation mais en additionnant des quantités « réelles », on allait enfin obtenir de « vrais » chiffres vraiment inattaquables. Erreur ! Les controverses qui en résultèrent furent à la hauteur des travaux engagés et, en dépit de l'unanimité qu'affichent maintenant tous ceux qui se sont

9. Cf. « Comptes faits entre Pierre Duchemin et le colon du Châtelier, 1728-1736 » (texte transcrit et commenté), ANTOINE, A., 1998, pp. 220-245.

10. TOUTAIN, J.-C., 1961.

11. Ces ouvrages, ainsi que plusieurs autres, sont cités dans J.-C. TOUTAIN, 1961.

12. LE ROY LADURIE, E., 1968.

13. BÉAUR, G., 1994, p. 69.

14. GOY, J. & LE ROY LADURIE, E., 1972 et 1982.

ralliés aux « petits progrès », il n'est pas sûr que tous les combattants aient enterré la hache de guerre sans regret.

L'erreur serait, très certainement, de revenir encore sur cette question et de penser la régler en utilisant des comptabilités agricoles, en imaginant que l'on est là encore plus près du « vrai » qu'avec les dîmes et que l'on va enfin en avoir le fin mot : on ne saura peut-être pas à l'échelle du pays ce qu'il en est, mais à l'échelle de quelques exploitations, au moins, on saura quel a été le mouvement de la production. Mais, si les comptabilités agricoles de l'époque moderne (tout comme celles du XIX^e siècle) sont effectivement des documents souvent très riches et très précis, ce n'est pas pour chiffrer le volume de la production qu'ils sont les meilleurs. Il s'agit d'une source micro-économique et ce n'est pas en leur appliquant des multiplicateurs que l'on en fera une source pour l'histoire macro-économique.

Peut-on alors utiliser des comptabilités pour mesurer le changement sur le long terme ? Sauf à disposer de comptabilités portant effectivement sur de très longues périodes – ce qui est rare –, le projet est hasardeux pour qui souhaite chiffrer le phénomène. Il y a bien sûr toute une série de « ruses » de bon aloi qui peuvent être utilisées pour tourner cette difficulté : évaluer, utiliser conjointement les chiffres d'exploitations différentes mais considérées comme semblables, repérer les changements de superficie de l'exploitation pour en supprimer les effets dans les calculs effectués. On s'efforce ainsi d'isoler le progrès agricole des autres variables, de le mesurer « toutes choses égales par ailleurs ». Or la lecture de comptabilités invite à quelque méfiance face à cette attitude purement quantitativiste. Dans ce type de documents, le progrès agricole est plus qualitatif que quantitatif (introduction de plantes nouvelles, modification des assolements...). Il peut résider aussi non pas dans le changement de superficie de l'exploitation mais dans la variation de la quantité d'espace effectivement cultivé. Les comptabilités agricoles sommaires que nous possédons pour le XVIII^e siècle incitent à conclure que c'est, au moins autant que le chiffre, l'analyse des comportements des propriétaires et des colons qui nous donnera les moyens d'appréhender le développement agricole.

La question de la rentabilité

La recherche de la croissance ou de la stagnation agricole passe classiquement par la tentative de mesurer le rendement par unité de superficie ou par quantité de semence. Cette étude semble *a priori* parfaitement légitime à partir de comptabilités qui donnent à la fois le volume de la récolte et celui des semences prélevées sur le tas commun (avant son partage entre le colon et le propriétaire). Un tel projet implique pourtant de revenir sur la manière dont la source se présente, et de mesurer

le risque d'erreur qu'il y a à extrapoler à partir d'un ou même de plusieurs cas – même si on leur reconnaît un degré d'exemplarité parfait – pour donner un quelconque caractère de généralité aux résultats. En effet, ce caractère ne peut s'obtenir qu'en utilisant de très gros multiplicateurs, ce qui, compte tenu des conditions d'élaboration de la source, ne peut que fournir des résultats très incertains.

En théorie, pourtant, le cadre du bail à moitié offre le meilleur moyen qui soit de calculer le rapport entre la semence et la production, puisque la semence est fournie par moitié par le bailleur et le preneur, donc levée sur le monceau commun avant le partage de la récolte. Mais, dans la pratique, hors quelques cas où l'on peut être presque sûr que les chiffres dont on dispose sont justes et que la semence prélevée a bien été utilisée entièrement et sans que d'autres grains aient été achetés à cet effet, les risques d'erreur sont fréquents. Erreur sur la récolte (des prélèvements ont pu intervenir avant la mesurée)¹⁵, erreur sur la semence surtout. Elle doit être fournie par moitié par le propriétaire et par l'exploitant, mais son prélèvement sur le tas commun n'est pas une règle générale (il est souvent dit qu'il n'a pas été réservé de semence, le grain n'y étant pas propre), une partie des semences est achetée – le phénomène est mentionné lorsqu'il entraîne une dépense en argent dont le coût doit être partagé avec le propriétaire – mais elle peut aussi être obtenue par échange avec un autre métayer. Il faut bien observer que, même dans les comptabilités les plus détaillées, on rencontre parfois à l'automne des récoltes de céréales pour lesquelles, si l'on se fie au document, il n'avait point été prélevé ni acheté de semence au cours de l'année précédente. Il faut compter avec l'échange qui se pratique d'exploitation à exploitation et que l'on voit apparaître parfois pour des animaux (s'il y a un retour à payer) ; et on imagine très facilement que le troc puisse fonctionner pour les semences de céréales. Enfin, il est difficile de savoir si toutes les semences prélevées ont été utilisées (le reste est théoriquement partagé entre le propriétaire et l'exploitant, mais le phénomène est-il toujours mentionné ?). Toutes

15. Le risque d'erreur est d'autant plus grand que l'on dispose d'une comptabilité ne portant que sur la part de maître. Un grand nombre de prélèvements ont été faits avant le partage : prélèvement de la semence, de ce qui est nécessaire pour acquitter tout ou partie de certaines rentes, remboursement de certaines avances... On peut alors éventuellement travailler sur l'évolution de la part de maître, mais on ne peut rien dire de la production totale de l'exploitation. Certains exemples montrent que si la part de maître n'est pas en valeur la moitié de la récolte, elle ne l'est pas non plus en nature : le colon peut avoir gardé en priorité certains produits comme le sarrasin et avoir donné en échange un peu plus de froment ou de seigle. Ces pratiques – qui nous ont été révélées par la comptabilité la plus détaillée dont nous disposons (Comptes faits entre Pierre Duchemin et le colon du Châtelier, 1728-1736, ANTOINE, A., 1998, pp. 220-245), la seule qui porte réellement sur la totalité de l'activité de l'exploitation – nous ont amenée à regarder de manière moins crédule toutes les autres comptabilités qui ne portaient que sur la part de maître.

choses qui font figure de détails sans conséquence lorsqu'il est seulement question de chiffrer le volume ou la valeur de la récolte d'une exploitation, mais qui deviennent très importantes dès qu'une multiplication est nécessaire. Enfin d'autres éléments interviennent qui suggèrent la plus grande prudence à qui veut calculer des rendements : l'exemplarité de l'exploitation considérée et surtout celle des années de référence compte tenu de l'extrême variabilité de la production ¹⁶.

On peut, en revanche, apprécier parfaitement à l'aide de ces documents le fonctionnement des exploitations et leurs capacités d'adaptation. Même si quelques-unes de ces comptabilités mentionnent l'achat de graine de trèfle (dès la première moitié du XVIII^e siècle), la production agricole reste très traditionnelle. La technique est légère et les moyens de financement limités, la réussite de l'exploitation passe en partie par l'adaptation aux conditions naturelles. La gestion de la crise fourragère (que révèlent dans les comptabilités des ventes nombreuses d'animaux) permet d'observer l'ingéniosité des exploitants quand il s'agit de trouver des fourrages de remplacement : pousses des ajoncs, feuilles des châtaigniers, partie basse et dure des pailles, mêlée de cidre et de sel, pour être plus appétissante ¹⁷. On observe ainsi le fonctionnement d'une économie agraire reposant sur le dosage d'éléments intensifs (la récolte de foin coupée) et d'éléments extensifs (l'utilisation de fourrages de substitution). L'exemple de la crise fourragère montre qu'une information d'ordre économique peut être cernée par le discours au moins autant que par le chiffre. L'utilisation de comptabilités agricoles pose donc la question de la pertinence du chiffre pour caractériser ce type d'économie. La même question se pose pour la mesure du changement agricole à travers les comptabilités. Il apparaît bien que les « petites comptabilités » – entendons par là autant des comptabilités que rien ne signale comme exceptionnelles, que des comptabilités portant sur de petites périodes et concernant des exploitations moyennes ou médiocres – sont plus intéressantes pour les détails qu'elles donnent que pour les phénomènes généraux qu'elles révèlent. Elles sont, de ce fait, mieux adaptées à l'appréciation des logiques de l'exploitation qu'à la reprise des questions classiques de l'histoire macro-économique.

16. Voir le compte-rendu de l'ouvrage de Jean-Marc Moriceau et Gilles Postel-Vinay sur les Chartier : BÉAUR, G., 1996.

17. Analyse des mécanismes d'adaptation à la crise fourragère, A. ANTOINE, 1994, pp. 328-331.

2. Une analyse des logiques de l'exploitation

Exemplarité ou représentativité ?

Si l'on renonce à utiliser ces documents en termes macro-économiques, allons-nous alors les considérer comme des exemples ? En d'autres termes, allons-nous subordonner l'analyse de ces comptabilités à la démonstration de leur caractère représentatif ? On a traditionnellement fait ainsi l'histoire de l'économie et de la société, la valeur d'une analyse pointue ne valant que par la possibilité de sa généralisation¹⁸. Dans ce type de démarche, l'exemple n'avait de valeur que pour autant qu'il abandonnait un peu de son caractère particulier pour accéder au statut de généralité : il perdait alors son statut de « cas » pour devenir une « règle ». Et la volonté d'en faire une généralité autorisait des traitements statistiques et l'introduction d'hypothèses visant à gommer ses aspects originaux pour le ramener à une norme beaucoup plus rassurante. Cette notion d'exemple représentatif renvoie à une généralité supposée connue, préexistante à l'analyse de l'exemple et que celui-ci doit contribuer à conforter. Cette démarche a été incontestablement des plus fructueuses, il n'est pas sûr qu'elle soit la seule possible.

En histoire rurale, comme dans beaucoup d'autres domaines, on a passé depuis longtemps le stade de la découverte et les historiens sont devenus, de ce fait, plus exigeants. On ne cherche plus actuellement ce qu'on cherchait il y a une ou deux générations : il n'est donc pas nécessaire de poser aux comptabilités les questions générales que l'on a plus ou moins résolues depuis longtemps. Mais si l'on sait beaucoup, on sait surtout en général, et ceci modifie quelque peu notre appréciation du statut du détail : celui-ci prend beaucoup plus de valeur quand on a une bonne connaissance de l'environnement. Ceci amène à regarder d'un œil un peu différent ces sources très ponctuelles que sont les comptabilités agricoles d'exploitations ordinaires. Le meilleur emploi que l'on puisse en faire est de les utiliser afin de figurer la connaissance que l'on peut avoir d'un système agraire, et cela implique d'être très vigilant sur la méthode d'analyse qu'on leur applique. Une analyse micro-économique vaut par sa précision et la valeur d'une comptabilité agricole réside dans le fait que, même tronquée et incomplète, elle fournit des informations d'une grande richesse. Il n'est donc pas souhaitable d'y introduire la part d'imprécision qui est tolérable lorsque l'on travaille sur de grandes unités et que l'on cherche des idées générales, mais qui deviendrait appauvrissante ici. Des informations précises ne s'obtiennent pas en introduisant de l'approximation dans la source.

18. REVEL, J., 1996, pp. 15-36, en particulier p. 17.

La pratique de la micro-histoire nous a appris l'existence d'un autre critère susceptible de valider une analyse : celui de l'exemplarité plutôt que celui de la généralisation. L'analyse des comptabilités agricoles ordinaires s'apparente plus aux méthodes et aux justifications théoriques de la micro-histoire qu'à celles de la monographie. Étudier une comptabilité agricole, surtout lorsqu'il s'agit d'une comptabilité très ordinaire, s'apparente largement à l'analyse micro-économique définie comme « l'étude intensive d'objets limités »¹⁹. Le changement d'échelle et la modification de l'angle d'observation²⁰ qu'implique l'utilisation d'une comptabilité d'une seule exploitation pour quelques années seulement autorisent à l'analyser sans s'embarrasser de sa représentativité et de sa généralisation²¹ (encore que l'on peut bien imaginer que ce n'est pas avec des comptabilités agricoles que la représentativité soit difficile à prouver).

Mais, inversement, ceci n'autorise pas à prendre toutes libertés par rapport à la source et notamment à la compléter pour la rendre plus facilement et plus efficacement exploitable. Plus profondément, ceci implique de l'analyser sans biaiser les résultats par l'introduction dans ces comptabilités de logiques qui n'y figurent pas et qui leur sont même assez radicalement étrangères. C'est pourquoi la tentative visant à faire entrer une comptabilité d'Ancien Régime dans les normes de la comptabilité contemporaine semble une démarche finalement peu productive car mal adaptée au traitement de ces comptes disparates dont on dispose le plus souvent. Avec les comptabilités agricoles, on raisonne sur de tout petits chiffres : toute utilisation d'un coefficient multiplicateur destiné à faire varier l'échelle à laquelle on fournit les résultats ne peut qu'entraîner une marge d'erreur susceptible d'être trop considérable pour être acceptable.

L'introduction de l'hypothèse

On l'a dit dans la première partie de cet article : les comptabilités agricoles qui portent sur les parts de maître n'indiquent pas ce qui est produit dans une exploitation et surtout comment cela est produit. Pour qui raisonne en général, il ne s'agit là que de ce que l'on appelait au XVIII^e siècle « une minutie ». Mais, précisément, quand on travaille avec

19. LEPETIT, B., 1996, p. 77.

20. LEPETIT, B., 1996, p. 73.

21. « La question de la généralisation est moins à poser en termes de représentativité que de champ de validité. Le processus de généralisation ne consiste pas à atteindre la totalité par addition ou multiplication. La quête d'une inaccessible exhaustivité (héritée de l'histoire positiviste) ou l'appréciation souvent impossible de la représentativité (empruntée au modèle statistique des sciences sociales) ne constituent pas en histoire la meilleure manière de poser la question de la généralisation (et sans doute moins encore de la résoudre) », LEPETIT, B., 1996, p. 92.

des comptabilités agricoles qui sont des documents « au ras du sol »²², c'est à ces sortes de minuties qu'il faut prêter attention, car ce sont elles qui font la valeur de la source. Dans les cas les moins défavorables, la comptabilité peut cependant fournir la production d'une exploitation et parfois même son évolution. Mais ira-t-on jusqu'à comprendre les raisons de son évolution ? À mesurer l'évolution de la productivité ? Ce n'est pas sûr car on ne sait pas si la main d'œuvre a varié, si les semences ou les engrais ont été modifiés, si la superficie cultivée a augmenté...

Une comptabilité ne dit spontanément rien du budget de l'exploitant, on ne sait combien de personnes composent sa famille et combien de domestiques sont employés sur l'exploitation. On ne sait même pas ce qu'il advient de la part de la récolte emportée par le propriétaire et de celle qui est conservée par le métayer. On peut penser que le propriétaire vend la sienne (il a plusieurs exploitations, tout ne peut être consommé...) et que le métayer consomme la sienne ; cette remarque a été faite depuis longtemps mais observons au passage qu'elle se situe dans le domaine de la logique (la nôtre) et non dans celui de l'analyse de la source. C'est à partir de là que le caractère socialement sélectif de la crise céréalière d'Ancien Régime a souvent été évoqué. Or, que montrent les comptabilités dont nous disposons ? Des récoltes céréalières effectivement très variables, mais dont les variations n'ont pas les résultats que « logiquement » nous leur prêterions.

Quand les comptabilités sont exprimées en boisseaux de céréales variées, elles permettent de connaître la part des différents grains dans la récolte et les variations du volume de la production. Dans les cas étudiés, ces variations sont considérables, allant facilement du simple au double : on retrouve ici le fait bien connu de la sensibilité de l'économie d'Ancien Régime à la conjoncture climatique et phytosanitaire. On connaît l'interprétation sociale qui a été donnée de ce phénomène par l'historiographie rurale traditionnelle : les mauvaises récoltes font les prix forts, les propriétaires (qui, à la différence des agriculteurs, ne sont pas obligés de vendre immédiatement après la récolte) amplifient le phénomène en ne mettant pas leur part sur le marché ; ils vendent finalement au moment où le cours est le plus élevé, transformant ainsi une récolte chiche en un profit important. Ce schéma visant à expliciter le caractère socialement sélectif de la crise céréalière ne se retrouve pas dans les exemples étudiés. Quel que soit le prix auquel on évalue les céréales, même si l'on choisit le plus haut de l'année-récolte, une bonne année est faite d'une bonne récolte, pour le colon comme pour le maître. Ce ne sont pas les hauts prix consécutifs aux récoltes chiches mais les gros volumes

22. REVEL, J., 1989, p. I-XXXIII.

qui font les profits maxima²³ ; au XVIII^e siècle, une récolte faible enrichit moins le propriétaire qu'une bonne récolte, même si celle-ci correspond à des prix plus bas sur le marché. Voilà qui risque de décevoir quelque peu les tenants de la crise céréalière d'Ancien Régime socialement sélective²⁴. Ce qui ne signifie pas, inversement, que la crise céréalière n'a pas des conséquences différentes pour le maître, qui dispose souvent de plusieurs exploitations, et pour le colon qui, par définition, n'en exploite qu'une à la fois. Cette analyse ne peut que nous suggérer la plus grande prudence quant à l'introduction d'hypothèses dans les « trous » des comptabilités agricoles.

Quant à faire des suppositions sur l'argent investi et sur sa rentabilité, outre le fait que ceci est des plus difficile et comporte une bonne part d'incertitude, tout en dissuade. Pour faire tourner une comptabilité agricole ancienne, l'historien doit y mettre un peu de sa logique... Or, il n'est pas sûr du tout que cette logique soit celle de l'agriculteur du XVIII^e siècle. Et il retrouve au terme des calculs ce qu'il y avait mis au départ : un mélange fait de la logique de l'agriculteur et de celle de l'historien. « Compléter » une comptabilité pour la forcer à être significative est souvent une pratique hasardeuse²⁵. Enfin, ce que suggèrent certains de ces documents, ne se mesure pas en termes mathématiques : c'est le comportement du propriétaire par rapport à son exploitation et à son métayer²⁶. On peut dire combien une métairie rapporte à son propriétaire, combien elle lui coûte, mais dès que l'on veut savoir la valeur de l'exploitation elle-même, on entre dans le domaine du très incertain. On aura une réponse économique en attribuant une valeur marchande à l'exploitation, ceci ne mesure pas réellement un investissement foncier dont le caractère n'est pas uniquement économique.

Le maniement du petit chiffre

Si, au lieu de commencer la démonstration par des résultats (un pourcentage pour les céréales, un autre pour le bétail et un autre pour les

23. ANTOINE, A., 1994, p. 306. Graphiques donnés pour les six métairies du domaine d'Hautrives [Argentré, dép. de la Mayenne] évoquées aux notes précédentes.

24. Cf. l'analyse « labroussienne » classique des crises céréalières et notamment : WEIR, D. R., 1991.

25. BÉAUR, G., 1996, notamment pp. 370-371 : « Les plus beaux calculs du monde ne peuvent rien contre les carences de la documentation. Ainsi, le bilan risque-t-il d'être bien plus fonction des présupposés de celui qui l'interprète que le produit de la froide rigueur statistique. »

26. Cf. Livre Journal de la terre du Châtelier (ANTOINE, A., 1998). Il ne s'agit pas là d'une comptabilité agricole, mais du livre de comptes d'un propriétaire : ce document concerne toutes les dépenses qui ne sont pas partagées avec le colon et notamment des frais que celui-ci engage lorsqu'il utilise sa métairie comme une résidence de campagne. Son analyse amène à être très méfiant face aux hypothèses « logiques » que nous aurions souvent envie de faire.

« divers ») comme cela a été fait au début de cet article, on remonte un peu plus haut dans la démarche d'analyse et si on retourne à la source elle-même, on voit comment, avec la meilleure volonté et les procédés les plus éprouvés (estimer en valeur ce qui est donné en nature), on peut fausser l'analyse. Dans les comptabilités, les profits du bétail sont estimés en argent (il s'agit de la somme que le maître donne ou reçoit lors de chaque transaction sur le bétail), les « divers » sont énumérés, parfois évalués, les céréales sont le plus souvent exprimées en volume. Se pose donc immédiatement le problème de l'estimation du prix de ces céréales pour pouvoir les ajouter avec les revenus du bétail et traduire le tout en pourcentages. Pour ce faire, on n'est pas démuni : les mercuriales ne sont pas un document rare. Mais leur utilisation introduit immédiatement une part d'incertitude et d'hypothèse assez considérable dans le travail selon que l'on choisit un prix annuel moyen, le prix le plus fort, le prix du marché au moment de la récolte. On ne sait à quel moment les céréales ont été vendues : on suppose en général que, contrairement à l'exploitant que l'on imagine toujours pressé par la nécessité, le propriétaire a réussi à les vendre au prix le plus fort, mais ceci n'est jamais sûr.

L'histoire économique s'accommode en général de ces estimations qui apparaissent comme donnant un caractère plus grand de généralité à l'exemple étudié. Et pourtant, selon que l'on estime à un prix faible ou fort, on change considérablement les pourcentages et par là même l'appréciation que l'on porte sur la plus ou moins grande spécialisation de ces exploitations. Pour six métairies du domaine d'Hautrives²⁷ (période 1765-1779), selon que l'on estime la récolte de céréales au prix moyen (estimation faite d'après les prix des quatre premiers marchés des mois de septembre à décembre) ou au prix le plus fort, ceci établit des différences de 5 points sur la part relative des céréales et de l'élevage dans le revenu du propriétaire²⁸. En choisissant un prix dans la mercuriale, on fait entrer un élément d'hypothèse, on fait intervenir un peu de théorie dans le « réel » que constitue la comptabilité, on mêle deux niveaux d'analyse et on perd un peu de l'exemplarité de la situation observée. Inversement, si la part du maître est estimée en argent, alors – et pour les mêmes raisons – la comptabilité ne permet de travailler ni sur la nature des céréales cultivées, ni sur la variabilité du volume de la récolte.

27. Arch. dép. de la Mayenne, 179 J 27, comptabilités de 6 métairies portant sur la période 1765-1779. Ces comptabilités ne sont pas des plus précises car elles ne prennent en compte que la « part de maître ». Chiffres donnés dans A. ANTOINE, 1994, p. 316. Hautrives est une seigneurie située sur la paroisse d'Argentré [Mayenne] à une vingtaine de kilomètres à l'est de Laval.

28. Part des différents postes composant le revenu du propriétaire des six métairies du domaine d'Hautrives (profits cumulés sur 5 ans, de 1765 à 1779) : céréales : de 63 à 68 % de l'ensemble, bétail : de 29 à 34 %, laine : 3 %. Même référence que ci-dessus.

Graphique 1. *Évolution comparée en volume et en valeur de la production céréalière de 6 métairies du domaine d'Hautrives [dép. de la Mayenne], 1765-1779*



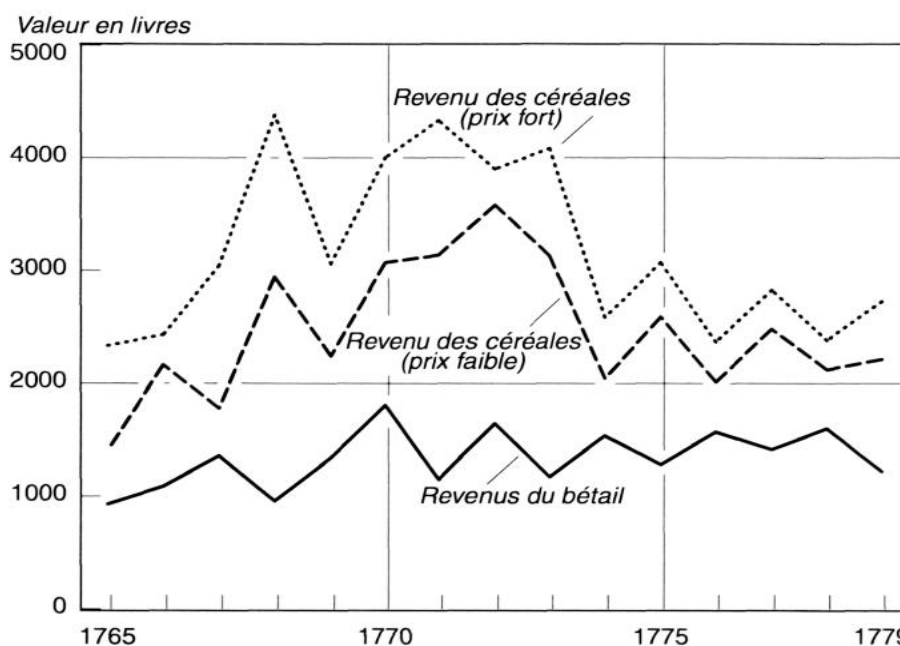
Source : Comptes des 6 métairies du domaine d'Hautrives [Mayenne], 179 J 27.

L'observation des variations relatives des profits de l'élevage et des céréales ²⁹ montre ce qui fait l'originalité de ce modèle économique de l'Ouest : la grande stabilité des revenus tirés du bétail s'oppose à l'extrême variabilité du revenu céréalier.

Lors des plus mauvaises récoltes céréalières, les profits tirés du bétail approchent la moitié des revenus de la métairie ; on peut donc affirmer que la régularité des revenus d'une exploitation est liée à sa plus ou moins grande spécialisation vers l'élevage bovin, et donc à son insertion dans les circuits commerciaux car les gros animaux ne sont jamais consommés sur l'exploitation. L'élevage constitue, dans les métairies au moins, un régulateur de l'activité économique : une année au cours de laquelle la

29. ANTOINE, A., 1994, p. 307. Pour une même exploitation, les deux courbes représentant les revenus tirés du bétail et ceux des céréales varient en sens inverse.

Graphique 2. Évolution conjoncturelle de la part du bétail et des céréales dans 6 métairies du domaine d'Hautrives [dép. de la Mayenne], 1765-1779



Source : Comptes des 6 métairies du domaine d'Hautrives [Mayenne], 179 J 27 ; voir A. ANTOINE, 1994, p. 306.

production végétale est d'un faible rapport – qu'il s'agisse d'une faible production de grain ou d'une pousse insuffisante de l'herbe – se traduit inévitablement par des ventes de bétail (bêtes jeunes ou plus âgées) : les étables se vident temporairement, mais ceci amène des rentrées monétaires de sorte que ce que l'on pourrait identifier *a priori* comme une « crise », à condition toutefois qu'elle ne prenne pas des proportions trop importantes, ne laisse ni le métayer ni le propriétaire sans disponibilités monétaires ³⁰.

3. La connaissance des flux plus que celle des quantités

Des remarques précédentes, il ressort que ce n'est pas sur les quantités produites que les comptabilités d'exploitations sont les plus instructives, mais sur la circulation des produits agricoles et sur la variabilité annuelle de la production végétale et animale. Les comptabilités d'Ancien Régime permettent de savoir grossièrement ce que la métairie a produit (céréales,

30. ANTOINE, A., 1998, pp. 215-216.

fruits, plantes textiles...) et ce qu'elle a vendu ou acheté (animaux, engrais, semences...) : en ce domaine, elles ne constituent pas des documents exceptionnels. En revanche, elles sont particulièrement utiles pour reconstituer les mouvements du bétail, des hommes et de l'argent autour d'une exploitation.

Les mouvements du bétail

Pour cette question, les comptabilités constituent une source irremplaçable car elles permettent d'étudier toutes les ventes et tous les achats d'animaux. Elles permettent d'observer l'étalement des bénéfices procurés par l'échange périodique des animaux en cours d'engraissement ; on peut aussi constater que les métayers se livrent à des spéculations raisonnées sur certains types d'animaux. Ils n'élèvent pas des bovins comme le prétend le subdélégué de Laval, en 1756, « parce qu'il en faut pour manger le foin », mais pour faire des profits.

La nature des animaux échangés révèle des types de spécialisation différents des exploitations : vente de veaux très jeunes lorsque les disponibilités fourragères sont très faibles, vente de génisses prêtes à vêler, vente de bovins jeunes en cours d'engraissement, exceptionnellement fourniture de bœufs gras. La gestion serrée des prairies et des fourrages supplémentifs, les dates de certaines ventes forcées, quand il apparaît que la nourriture manquera, montrent que les métayers cherchent tous les moyens possibles pour élever un peu plus d'animaux que ne le permettraient raisonnablement les disponibilités fourragères. Dans les métairies de la région de Laval (qui produisent surtout des bœufs en cours d'engraissement) on observe de fréquents échanges de veaux : ventes de veaux femelles et achat de veaux mâles. Les vaches étant gardées très longtemps sur l'exploitation (12 ans et plus), il n'est point nécessaire d'élever tous les veaux femelles qui naissent. Au contraire, les bœufs, qui sont un produit spéculatif pour les métayers (vente de bœufs en cours d'engraissement aux herbagers de Normandie) connaissent une rotation beaucoup plus rapide. Chaque année, une métairie moyenne vend de 2 à 4 bœufs plus ou moins âgés : il lui faut donc élever plus de veaux mâles et moins de veaux femelles qu'il en naît sur l'exploitation.

C'est par ces échanges que se fait en partie ce que l'on peut identifier comme une première sélection des animaux : l'exploitant choisit les animaux qu'il va élever, il s'en débarrasse rapidement s'il constate qu'ils évoluent mal ³¹. Enfin, une lecture attentive des comptabilités et la traque méthodique de toute information donnant sens à un chiffre, surtout s'il

31. Des exemples précis sont analysés dans les différents ouvrages et articles cités en bibliographie : ANTOINE, A., 1994 ; 1995 ; 1996 ; 1998.

apparaît isolé ou inattendu, permet d'observer des détails et de les relier à un discours global sur le fonctionnement du système de production : la mort d'un bovin adulte suivie de la vente d'un autre bovin adulte prouve que ces animaux, engraisés sur la métairie pour en tirer des profits, ont également pour fonction de travailler sur l'exploitation et de tirer les charrettes ³².

Une comptabilité précise, même si elle n'est pas réellement tenue au jour le jour, permet de suivre mois par mois ce qui a été vendu et acheté. En effet, dans le Bas Maine, le propriétaire fournit la « prisée », c'est-à-dire les bestiaux qui vivent sur l'exploitation, sans même que ne soit conclu un bail à cheptel ; celui-ci est, en quelque sorte, inclus dans le bail à moitié. Cette prisée lui sera restituée en fin de bail, en valeur ou en bétail, et pendant tout le temps de la concession, les dépenses et les profits liés au bétail sont rigoureusement partagés par moitié entre le maître et le colon. C'est cette clause qui rend les comptabilités de cette région particulièrement intéressantes pour l'étude du mouvement du bétail sur l'exploitation : elles constituent le seul document qui permette de connaître la gestion des animaux et leur rotation.

Les métairies du Bas Maine livrent sur les foires et marchés locaux des bœufs de 6 à 8 ans qui termineront leur engraissement en Normandie ou dans la région parisienne ³³. Une métairie de 20 à 25 ha met en général quatre bovins mâles adultes sur le marché chaque année, mais les plus importantes d'entre elles peuvent aller jusqu'à six ou dix ³⁴. La lecture minutieuse des documents permet, en effet, de repérer une pratique qui apparaît d'abord étonnante : on voit le métayer vendre deux bœufs et en racheter deux autres peu de temps après ³⁵. Mais si on observe dans le détail la transaction, on constate que le métayer a en général racheté des animaux plus jeunes que ceux qu'il avait vendus.

Entre 1728 et 1736, période pour laquelle nous disposons d'une comptabilité précise pour la métairie du Châtelier, le colon a effectué

32. Un animal seul n'est pas conservé car il ne peut plus être utilisé à tirer charrue ou charrette : il faut en effet que les deux bœufs aient été dressés ensemble pour travailler efficacement. La mort de l'un entraîne donc inévitablement la vente de l'autre et le rachat (ou la production par l'exploitation) d'une paire d'animaux jeunes qui doivent être dressés à travailler ensemble.

33. Voir A. ANTOINE, 1995 et surtout B. GARNIER, 1982 et 1992.

34. ANTOINE, A., 1995, pp. 117-119.

35. Exemples pris dans la comptabilité de la métairie du Châtelier appartenant à Pierre Duchemin (Cf. A. Antoine, 1998) : 1730 : vente de 2 bœufs pour 212 livres/achat de 2 bœufs pour 126 livres ; 1731 : vente de 2 bœufs de 148 livres/achat de 2 bœufs de 114 livres ; 1733 : vente de 1 vache malade de 45 livres/achat d'une vache de 35 livres ; 1735 : vente d'un bouvard de 39 livres / achat d'un génisson de 10 livres ; vente d'un bœuf gras de 97 livres/achat d'un bœuf de 2 ans pour 14 livres.

Tableau 1. *Ventes et achats de bovins réalisés par l'exploitant de la métairie du Châtelier [Vaiges, Mayenne] entre 1728 et 1736*

	1728	1729	1730	1731	1732	1733	1734	1735	1736
Bœufs	2	2	2 (2)	3 (2)	8 (2)	2	2	2	2
Bouvards	2	2	2			2	3	3	2
Vaches	2 (2)	1		2 (1)	1	2 (2)		1	4 (3)
Taureaux		(1)			(1)				
Veaux		1		1	1 (3)	(2)			1 (1)
Génissons		1						(1)	

Source : Comptes faits entre Pierre Duchemin et le colon du Châtelier [Vaigres, Mayenne], 1765-1779, Arch. dép. de la Mayenne, 179 J 27 ; voir A. ANTOINE, 1998. Les chiffres simples représentent les ventes et les chiffres entre parenthèses, les achats.

59 fois des ventes d'animaux (7 fois par an en moyenne) et 25 fois des achats (2 ou 3 par an). Une partie de ces ventes sont des transactions croisées (une vente immédiatement suivie d'un achat) et l'observation du prix des animaux montre qu'il s'agit toujours de racheter un animal plus jeune, et donc de moindre coût, pour récupérer un bénéfice partiel. L'étude systématique des ventes réalisées sur les exploitations dont les livres de comptes offraient le plus de précision et leur mise en relation avec les achats, a permis ainsi de faire apparaître une pratique qui consiste pour le colon à échanger plusieurs fois ses bœufs au cours de leur croissance et ainsi de répartir sur plusieurs années les profits qu'il tire de leur élevage, de régler des problèmes de trésorerie (vente pour un animal de valeur inférieure ou supérieure selon les disponibilités monétaires), éventuellement de s'adapter à une pénurie fourragère passagère³⁶. Ces mécanismes d'échange font que des sommes d'argent importantes passent chaque année dans les mains des métayers. Là encore, les comptabilités constituent une source remarquable pour appréhender ces micro-trafics économiques qu'il convient de repérer avant d'entamer les premiers calculs.

Les mouvements de l'argent

Un premier flux d'argent, le plus important, est constitué par les sommes mises en mouvement pour le commerce du bétail : ces sommes sont relativement importantes et passent intégralement par les mains des métayers. Bien que les bestiaux appartiennent le plus souvent en totalité au propriétaire, ce sont les métayers qui effectuent la totalité des transactions

36. ANTOINE, A., 1998, pp. 120-121.

sur les animaux. Et comme ils changent plusieurs fois leurs animaux au cours d'une année, cela met en jeu des sommes assez considérables.

Si l'on prend l'exemple de la métairie du Châtelier [Vaiges] pour les années 1728-1736³⁷, on observe que le profit total annuel est de 580 livres par an en moyenne pour le maître : on peut donc estimer que le revenu total de l'exploitation approche les 1 200 livres pendant cette période, ce qui en fait une des belles métairies de la région. Dans la part du métayer – que l'on estimera également à 580 livres – il y a un assez gros tas de céréales, quelques « divers » et 160 livres par an en argent qui proviennent des transactions effectuées sur le bétail. Mais ces 160 livres sont très loin de représenter la totalité de l'argent qui est passé dans les mains du métayer. En effet, celui-ci a effectué la totalité des transactions sur le bétail. Il a donc eu entre les mains le produit de la totalité des ventes d'animaux, soit en moyenne 420 livres par an : il a utilisé en moyenne 100 livres par an pour acheter d'autres animaux et les 320 livres restantes ont été partagées entre lui-même et son propriétaire.

On avait déjà observé la place particulière de ces métayers dans les rôles fiscaux, une place qui semblait *a priori* incompatible avec la situation de dépendance que suggère traditionnellement le bail à moitié. L'étude d'inventaires après décès avait confirmé l'idée que les métayers, bien que ne possédant ni la terre, ni le bétail, étaient pourtant les agriculteurs les plus aisés de cette région. L'étude des comptabilités, en révélant l'existence de ces mouvements d'argent autour de la métairie, suggère une explication complémentaire de la « surface sociale » que l'on suppose être celles des métayers : même si leurs profits ne sont jamais ceux des propriétaires (car ils ne mettent en valeur qu'une seule exploitation), ils manient de grosses sommes d'argent. En pays d'élevage, tous sont, selon des modalités et une importance différentes, intégrés dans le circuit monétaire, car les animaux, à la différence des productions végétales, ne constituent pas un produit d'autoconsommation. Ces flux d'argent, que quelques livres de comptes suffisent à révéler, représentent un des éléments qui expliquent la position dominante que les métayers semblent occuper à l'intérieur de la population rurale.

Mais ces comptabilités révèlent aussi le fait que ce sont tous les exploitants, les métayers comme les closiers, qui sont intégrés dans l'économie de marché. Tous voient passer entre leurs mains des sommes qui proviennent de la vente des bestiaux ou qui sont utilisées pour en acheter. La comparaison avec le modèle établi par Jean-Yves Grenier pour les exploitations céréalières – trois classes d'exploitations : les petites intégrées par nécessité à l'économie de marché, les moyennes qui

37. Arch. dép. de la Mayenne, 34 J 5. Cf. A. ANTOINE, 1998.

parviendraient presque à l'autarcie rêvée, les grandes qui réalisent des profits commerciaux importants – est inopérant en pays bocager³⁸. L'activité d'élevage est rigoureusement incompatible avec l'autarcie : elle débouche nécessairement sur la commercialisation. Là, réside vraisemblablement un des principaux aspects de la spécialisation agricole de ces régions bocagères.

La documentation apparaît donc beaucoup moins intéressante sur la question du volume ou de la valeur des revenus produits que sur les échanges consécutifs à cette production, sur les variations simultanées des différents éléments de cette production, sur l'insertion des producteurs dans l'économie monétaire. Si, par le premier aspect, sauf à entreprendre des généralisations hasardeuses, on ne s'abstrait pas beaucoup de la vie quotidienne d'un exploitant particulier (on connaît pour une année la production d'une exploitation), le second aspect permet de s'évader du « micro » en voyant comment propriétaires et exploitants se rattachent à des circuits économiques plus vastes qu'ils contribuent à alimenter. Plus que des chiffres c'est une logique économique que nous révèlent les comptabilités agricoles, celle du fonctionnement interne des exploitations.

Les rapports propriétaires/exploitants

Un second flux d'argent, produit par le précédent, s'organise également autour des exploitations tenues en bail à moitié et seules les comptabilités nous en révèlent l'existence et la nature. Il s'agit des petites sommes qui transitent entre le maître et le colon : rétrocession de quelques livres de part et d'autre, avances ou paiements différés sur lesquels reposent à la fois les mécanismes de l'endettement et du crédit et ceux de l'assistance du maître au colon (phénomène qui caractérise également grosses et petites exploitations). Ces mécanismes permettent la survie d'exploitants mathématiquement déficitaires et l'existence de liens sociaux entre des individus de niveaux économiques très différents. C'est surtout à partir des livres de closeries, exploitations beaucoup plus fragiles que les métairies, que l'on peut observer ce phénomène³⁹. On touche ici la limite

38. GRENIER, J.-Y., 1996, pp. 286-287.

39. Comptabilité de la closerie de la Pagerie, 1738-1741, Bibliothèque Municipale de Laval [départ. de la Mayenne]. Document publié et commenté : ANTOINE, A., 1996, pp. 3-19. Que l'on applique au closier de la Pagerie [paroisse d'Arquenay, départ. de la Mayenne] les normes de consommation données par Michel Morineau pour la métairie de la Chopinière au milieu du XVIII^e siècle (100 boisseaux de grains, soit une dépense de 280 livres pour une famille de 6 personnes : MORINEAU, M., 1971) ou celles, beaucoup plus basses, données par Vauban pour les manouvriers de la Bourgogne à la fin du XVII^e siècle (10 septiers de blé mesure de Paris pour nourrir une famille de 4 personnes, soit une dépense annuelle de 60 livres), celui-ci ne peut pas vivre. Ce n'est qu'en différant ses paiements lorsqu'il a besoin d'argent, en ne remboursant que partiellement ses dettes,

de l'exploitation chiffrée de ces documents pour caractériser les unités de production car on atteint ainsi des exploitants « invisibles » du point de vue de leur production et de leur intervention sur le marché.

Enfin, les comptabilités agricoles ordinaires que nous avons exploitées permettent parfois quelques remarques sur les rapports entre propriétaires et métayers ⁴⁰. Les comptes sont stricts, les cadeaux sont exceptionnels de part et d'autre, mais aucun désaccord n'y apparaît ⁴¹. On y observe la répartition des tâches : tout ce qui concerne le bétail – achats, ventes, échanges d'animaux – semble être de la seule responsabilité du métayer ; or on a vu que ceci met en jeu des sommes élevées. Le métayer voit passer beaucoup d'argent entre ses mains – ceci a été montré plus haut – et il apparaît bien qu'il fait des choix économiques dans la gestion de son exploitation.

Le fait que les comptabilités d'exploitation fournissent une grande quantité de chiffres très précis pourrait inciter à généraliser et à extrapoler pour les utiliser en termes macro-économiques. Cependant, on raisonne sur de très petits chiffres que ce soit au niveau spatial ou temporel et, sauf à mettre bout à bout des réalités évidemment diverses, à multiplier les hypothèses, à utiliser de très gros multiplicateurs, on n'atteindra pas le niveau macro du quantitatif à partir de ces petits « comptes de maîtres ». Une autre possibilité est de regarder les comptabilités dans leur spécificité, du côté du « micro » et de les analyser pour mettre en lumière la logique de fonctionnement d'une exploitation. Les exemples mayennais, à partir desquels nous avons travaillé, font apparaître l'insertion d'une partie au moins des entreprises agricoles dans un système d'échange complexe : ils montrent que, dans une économie où la production céréalière reste dominante, la petite exploitation (car les métairies dont il est question ici atteignent rarement les 30 ha) est capable d'avoir une spécialisation tournée vers le marché.

L'utilisation de petites comptabilités agricoles repose donc sur une pratique particulière de l'analyse quantitative. Après plus de cinquante ans d'études rurales et la publication d'un très grand nombre de travaux très riches, on a cessé de se poser des questions générales sur les mécanismes de productions et les systèmes sociaux. On sait beaucoup de choses dans

en obtenant une avance sur ses semences, en conservant temporairement du grain ou de l'argent qui lui a été laissé pour payer les rentes seigneuriales que le closier de la Pagerie peut survivre sur son exploitation.

40. Arch. dép. de la Mayenne, 34 J 5. Comptes avec le colon du Châtelier [c. Vaiges], 1728-36, cf. A. Antoine, 1998.

41. La même remarque est faite par Michel Morineau à propos de la métairie de la Chopinière, MORINEAU, M., 1971.

ces deux domaines : c'est pourquoi l'analyse des comptabilités ne vaut que par les détails qu'elles peuvent nous apporter. Il faut pour cela les exploiter avec des méthodes qui n'occultent pas ces détails mais leur rendent leur valeur exemplaire plutôt que de les ramener à une norme commune.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE, Annie, *Fiefs et Villages du Bas Maine au XVIII^e siècle. Étude de la seigneurie et de la vie rurale*, Mayenne, Éditions Régionales de l'Ouest, 1994, 539 p.
- ANTOINE, Annie, « Les Bovins de la Mayenne (1752-1820). Un modèle économique pour les campagnes de l'Ouest », *Histoire & Sociétés Rurales*, 1995, 4, pp. 105-136.
- ANTOINE, Annie, « La closierie de la Pagerie [Arquenay, Mayenne]. Une petite exploitation agricole au milieu du XVIII^e siècle », *L'Oribus*, Laval, 1996, 40, pp. 3-19.
- ANTOINE, Annie, (textes présentés par), *Les comptes ordinaires de Pierre Duchemin du Tertre, marchand de toile et seigneur dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Laval, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, 1998, 250 p.
- BÉAUR, Gérard, « L'histoire de l'économie rurale à l'époque moderne ou les désarrois du quantitativisme. Bilan critique », *Histoire & Sociétés Rurales*, 1994, 1, pp. 67-97.
- BÉAUR, Gérard, « Les Chartier et le mystère de la 'Révolution agricole' », *Histoire & Mesure*, 1996, 3-4, pp. 367-388.
- FURET, François, « L'histoire quantitative et la construction du fait historique », *Annales, Économie, Sociétés, Civilisations*, 1971, 1, pp. 63-75.
- GARNIER, Bernard, « Comptabilité agricole et système de production : l'embouche bas-normande au début du XIX^e siècle », *Annales, Économie, Sociétés, Civilisations*, 1982, 2, pp. 320-343.
- GARNIER, Bernard, « Modèle 'labroussien' et embouche augeronne au milieu du XIX^e siècle », in *Recueil d'études offert à Gabriel Désert*, Caen, « Cahier des Annales de Normandie », 24, 1992, pp. 145-175.
- GARNIER, Bernard & HUBSCHER, Ronald, « Recherches sur une présentation quantifiée des revenus agricoles », *Histoire, Économie, Société*, 1984, 3, pp. 427-452.
- GOY, Joseph & LE ROY LADURIE, Emmanuel, (éds.), *Les Fluctuations du produit de la dîme. Conjoncture décimale et domaniale de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, (Congrès national de l'Association française des historiens économistes, 1969), Paris-La Haye, Mouton, 1972, 398 p.
- GOY, Joseph & LE ROY LADURIE, Emmanuel, (éds.), *Prestations paysannes, dîmes, rente foncière et mouvement de la production agricole à l'époque préindustrielle*, (Congrès international d'histoire économique, 7, 1977), Paris-La Haye-New York, Mouton, 1982, 2 vol., 800 p.
- GRENIER, Jean-Yves, *L'Économie d'Ancien Régime. Un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel, coll. « L'Évolution de l'Humanité », 1996, 489 p.
- HUBSCHER, Ronald, « Modèles d'exploitation et comptabilité agricole : l'exemple du Pas-de-Calais au début du XIX^e siècle », *Études Rurales*, 1981, pp. 31-48.
- LEPETIT, Bernard, « L'histoire quantitative : deux ou trois choses que je sais d'elle », *Histoire & Mesure*, 1989, 3-4, pp. 191-199.
- LEPETIT, Bernard, « De l'échelle en histoire », in Jacques REVEL, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1996, pp. 71-94.
- LE ROY LADURIE, Emmanuel, « Les comptes fantastiques de Gregory King », *Annales, Économie, Sociétés, Civilisations*, sept.-oct. 1968, repris dans : *Le territoire de l'historien*, Paris, Gallimard, 1973, pp. 252-270.

- MORICEAU, Jean-Marc & POSTEL-VINAY, Gilles, *Ferme, entreprise, famille. Grande exploitation et changements agricoles : les Chartier (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Éd. De l'EHESS, 1992, 400 p. ; rééd. : 1994.
- MORINEAU, Michel, *Les faux-semblants d'un démarrage économique : agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle*. Paris, A. Colin, « Cahiers des Annales, 30 », 1971, 387 p. Analyse des comptes de la métairie de la Chopinière (Bonchamp), 1747-1754, pp. 233-274.
- PERROT, Jean-Claude, « La Comptabilité des entreprises agricoles dans l'économie physiocratique », *Annales, Économie, Sociétés, Civilisations*, 1978, 3, pp. 559-579.
- PERROT, Jean-Claude, « L'analyse dynamique des crises au XVIII^e siècle », in *La France d'Ancien Régime. Études réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Toulouse, Privat, 1984, t. II, pp. 543-551.
- POSTEL-VINAY, Gilles, *La Terre et l'Argent. L'agriculture et le crédit en France du XVIII^e au début du XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, « L'Évolution de l'humanité », 1997, 462 p.
- REVEL, Jacques, « L'Histoire au ras du sol », préface à Giovanni LÉVI, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont au XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989, p. I-XXXIII.
- REVEL, Jacques, (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1996, 243 p.
- REVEL, Jacques, « Micro-analyse et construction du social », in Jacques REVEL, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1996, pp. 15-36.
- ROSENTAL, Paul-André, « Construire le 'macro' par le 'micro' : Fredrik Barth et la microstoria », in Jacques REVEL, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1996, pp. 141-160.
- TOUTAIN, Jean-Claude, *Le produit de l'agriculture française de 1700 à 1958*, Paris, Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée, 115, 1961. Tome I : *Estimation du produit au XVIII^e siècle*, 224 p.
- VILAR, Pierre, « Réflexions sur la crise de l'ancien type. Inégalité des récoltes et sous-développement », in *Conjoncture économique et structures sociales. Hommage à Ernest Labrousse*, Paris-La Haye, Mouton, 1974, pp. 37-58.
- WEIR, David R., « Les crises économiques et les origines de la Révolution française », *Annales, Économie, Sociétés, Civilisations*, 1991, 4, pp. 917-947.